

Le 13 avril 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Géoscientifiques Canada obtient une subvention pour son projet d'harmonisation des conditions d'admission pour l'inscription et le droit d'exercice au Canada des géoscientifiques professionnels formés à l'étranger.

Géoscientifiques Canada (Conseil canadien des géoscientifiques professionnels) est heureux d'annoncer la contribution du gouvernement du Canada sous forme d'une subvention de 296 000, \$ pour soutenir son projet d'étudier et d'analyser les processus d'évaluation des demandes d'admission à travers le Canada ainsi que les moyens de faciliter une meilleure harmonisation de ces processus. Ce projet, entrepris par Géoscientifiques Canada en collaboration avec ses associations membres - les 10 organismes de réglementation de la pratique de la géoscience -, s'étendra sur les prochains 24 mois.

Cette subvention gouvernementale est accordée par le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences dans le cadre de son programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers (PRTCE).

« Notre gouvernement se fait un devoir d'aider les nouveaux arrivants à réussir au Canada, » a déclaré la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, l'honorable Diane Finley, « Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, nous prenons des mesures pour améliorer le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers afin que les nouveaux arrivants puissent mettre à profit leurs talents. Nous sommes fiers d'appuyer le projet de Géoscientifiques Canada visant à aider les professionnels formés à l'étranger à intégrer le marché du travail, car il est important d'attirer les travailleurs étrangers les plus talentueux pour assurer le succès économique à long terme du Canada. »

Le but premier de cette initiative est d'élaborer une entente collective relative à l'évaluation des titres de compétences des géoscientifiques professionnels formés à l'étranger dont le dossier de demande d'admission pour obtenir le droit d'exercice dans un des 10 organismes de réglementation canadiens qui légifèrent la géoscience au Canada, est à l'étude et, également, d'explorer l'élaboration de politiques en matières d'évaluation et de méthodologies de pratique communes.

Ce projet, appelé GFÉ (géoscientifiques formés à l'étranger), se déroulera en 4 phases continues :

1. Établir des correspondances et analyser la manière dont les titres de compétences des candidats GFÉ sont actuellement évalués dans les 10 juridictions des organismes de réglementation canadiens
2. Encourager les organismes de réglementation à organiser des forums de discussions pour atteindre un consensus concernant l'élaboration d'outils d'évaluation et de politiques communes
3. Entreprendre des recherches appropriées sur un certain nombre d'organismes de réglementation étrangers dans le but d'évaluer les possibilités d'une Entente de reconnaissance mutuelle entre les organismes de réglementation au Canada (collectivement) et les organismes de réglementation dans les autres pays

4. Voir à l'élaboration d'une harmonisation de politiques et d'outils d'évaluation, acceptée par tous les organismes de réglementation, relatifs aux demandes d'admission et d'inscription professionnelle de la part de candidats géoscientifiques formés à l'étranger.

Suite à cette heureuse nouvelle, le Président du CCGP, M. Gary Vivian, P. Géol, a fait le commentaire suivant : « Ce projet arrive à point, considérant les révisions récentes que le Canada a faites à l'Accord sur le commerce intérieur. Il va, de plus, encourager nos associations provinciales membres à avoir une meilleure compréhension de la situation, à travailler ensemble pour obtenir un consensus et à collaborer envers un but commun. En toute fin, nous nous attendons à ce que ce projet apporte les solutions qui, non seulement réduiront les difficultés qu'ont les géoscientifiques dûment formés à l'étranger d'entrer dans notre profession et d'obtenir une mobilité interprovinciale, mais également, et peut-être un point plus important, il aura pour conséquence de maintenir l'intégrité et le haut niveau des critères d'admissibilité dans notre profession et d'augmenter la protection du public canadien.

Il me fait aussi grand plaisir d'annoncer que Géoscientifiques Canada vient d'engager M. Keith Johnson, MBA, de Toronto, pour diriger à temps partiel le projet GFÉ. M. Johnson était le directeur du projet entrepris par le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux, subventionné par le ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Ce projet vient tout juste de terminer et a donné comme résultat la publication du document *Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes internationaux.* »

Géoscientifiques Canada est l'organisme national qui réunit les 10 organismes ou ordres d'attribution de droit d'exercice provinciaux et territoriaux qui régissent la pratique de la géoscience au Canada.

Le CCGP a pour mission de veiller à l'élaboration continue de normes élevées en matière d'attribution de permis d'exercice et de pratique des géosciences, de faciliter la mobilité des professionnels aux plans national et international et de favoriser la reconnaissance des géoscientifiques canadiens.

-30-

Contact :
Oliver Bonham, P.Geo.
CEO – Geoscientists Canada
604-412-4888
www.ccpq.ca